

GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTIGNY LES VESOUL



COMMUNE DE
MONTIGNY-LÈS-VESOUL

DIMANCHE
30
AOÛT 2026

ORGANISATION ROUE D'OR NOIDANS



9H45 : ACCESS 1-2
9H47 : ACCESS 3-4
13H : U17
14H45 : OPEN 1-2-3



DÉPART : MAISON DE LA BERGÈRE
ARRIVÉE : RUE DES CHÂTEAUX

BUVETTE / RESTAURATION
PLACE MAURICE GUILLOT

MONTIGNY → SCYE → GRATTERY → MONTIGNY



GUIDE TECHNIQUE



GROUPE
CHOPARD
Laissez-vous transporter

FOIRE DE L'OCCASION

Le rendez-vous des bonnes affaires !

DU 11 AU 13 SEPTEMBRE

JUSQU'À

5 000€*
de baisse de prix

**SCANNEZ POUR VOIR
LES OCCASIONS OU RENDEZ-VOUS
SUR GROUPECHOPARD.COM**



*Opération avec obligation d'achat du 11/09/2026 au 13/09/2026. Jusqu'à 5000€ TTC de réduction sur une sélection de véhicules d'occasion. Voir stocks et conditions en concession. Voir liste des concessions participantes sur groupechopard.com.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

PEUGEOT VESOUL

32 Av. des Frères Doillon, 70000 Noidans-lès-Vesoul

Tél. 03 84 96 84 96 | RCS 795 154 459

1. GÉNÉRALITÉS :

A. Description de l'épreuve :

Les compétitions sont ouvertes aux coureurs titulaires d'une licence FFC valide dans les catégories Open (1-2-3), Access (1-2-3-4) et U17.

L'épreuve est organisée sur un circuit de 10,2 km avec un départ depuis la Maison da Bergère à Montigny-lès-Vesoul, l'arrivée est jugée au dernier tour au sommet de la Rue des Châteaux toujours à Montigny-lès-Vesoul.

B. Engagements :

L'épreuve est accessible à tous les licenciés FFC.

Les inscriptions se feront en ligne via l'espace club jusqu'au Jeudi 27 Août 2025 à 20h, les tarifs seront les suivants :

U17 : 6€50

OPEN - ACCESS : 14€00

Des inscriptions sur place seront possibles avec un tarif majoré :

U17 : 8€50

OPEN - ACCESS : 16€00

C. Permanence :

La permanence est installée à la Maison de la Bergère et ouvrira dès 8H30 du matin.

Les arbitres procéderont au contrôle des licences et à la remise des dossards sur la place face à la Maison de la Bergère (Place Maurice Gillot).

Les dossards devront être rendus au plus vite après la fin de votre épreuve au lieu où vous les avez prélevés.

La salle de la Bergère sera mise à disposition du corps arbitral et tiendra lieu de contrôle anti-dopage.

2. L'ÉPREUVE:

A. Horaires et kilométrages des courses :

Matin :

- Access ½ : Dossards à 9H - Départ 9H45 : 7 tours
- Access ¾ : Dossards à 9H - Départ 9H47 : 7 tours

Après-midi :

- U17 : Dossards à 12H - Départ à 13H : 5 tours
- Open 1/2/3 : Dossards à 13H45 - Départ à 14H45 : 9 tours

B. Circuit :

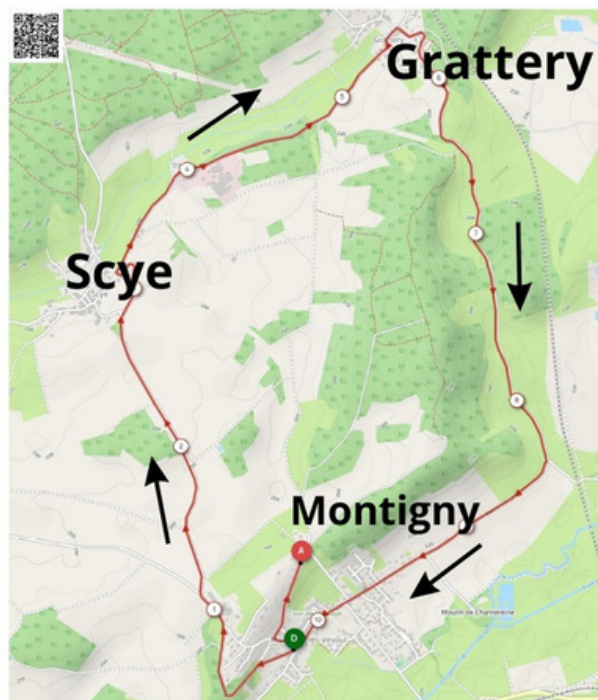
Départ : devant la Maison de la Bergère, Grande Rue, 70 000 Montigny les Vesoul

Arrivée : au dernier tour au niveau du numéro 15 de la Rue des Châteaux à Montigny

Circuit de 10,2kms : Montigny → Scye → Grattery → Bois de Vaivre → retour à Montigny

Pour consulter le circuit en ligne cliquez ici :

[Montigny-lès-Vesoul - prix de montigny | OpenRunner](#)



C. Itinéraire horaire :

Attention : ce timing est donné à titre indicatif, et ne constitue en aucun cas un document officiel, les horaires peuvent varier en fonction de l'avance, du retard pris au cours des épreuves.

Timing horaire prévisionnel - Grand Prix Cycliste de Montigny les Vesoul - 30/08/2026					
ACCESS 1-2 / MONTIGNY LES VESOUL / 7 TOURS					
Indication	Km parcouru	Km restant	Passage 35km/h	Passage 38km/h	Passage 40km/h
Départ	0	71,98	09:45:00	09:45:00	09:45:00
Passage ligne départ 1	10,22	61,76	10:02:31	10:01:08	10:00:20
Passage ligne départ 2	20,44	51,54	10:20:02	10:17:16	10:15:40
Passage ligne départ 3	30,66	41,32	10:37:34	10:33:25	10:30:59
Passage ligne départ 4	40,88	31,1	10:55:05	10:49:33	10:46:19
Passage ligne départ 5	51,1	20,88	11:12:36	11:05:41	11:01:39
Passage ligne départ 6	61,32	10,66	11:30:07	11:21:49	11:16:59
Arrivée - Tour 7	71,98	0	11:48:24	11:38:39	11:32:58
ACCESS 3-4 / MONTIGNY LES VESOUL / 7 TOURS					
Indication	Km parcouru	Km restant	Passage 35km/h	Passage 38km/h	Passage 40km/h
Départ	0	71,98	09:47:00	09:47:00	09:47:00
Passage ligne départ 1	10,22	61,76	10:04:31	10:03:08	10:02:20
Passage ligne départ 2	20,44	51,54	10:22:02	10:19:16	10:17:40
Passage ligne départ 3	30,66	41,32	10:39:34	10:35:25	10:32:59
Passage ligne départ 4	40,88	31,1	10:57:05	10:51:33	10:48:19
Passage ligne départ 5	51,1	20,88	11:14:36	11:07:41	11:03:39
Passage ligne départ 6	61,32	10,66	11:32:07	11:23:49	11:18:59
Arrivée - Tour 7	71,98	0	11:50:24	11:40:39	11:34:58
U17 / MONTIGNY LES VESOUL / 5 TOURS					
Indication	Km parcouru	Km restant	Passage 35km/h	Passage 38km/h	Passage 40km/h
Départ	0	51,54	13:00:00	13:00:00	13:00:00
Passage ligne départ 1	10,22	41,32	13:17:31	13:16:08	13:15:20
Passage ligne départ 2	20,44	31,1	13:35:02	13:32:16	13:30:40
Passage ligne départ 3	30,66	20,88	13:52:34	13:48:25	13:45:59
Passage ligne départ 4	40,88	10,66	14:10:05	14:04:33	14:01:19
Arrivée - Tour 5	51,54	0	14:28:21	14:21:23	14:17:19
OPEN / MONTIGNY LES VESOUL / 9 TOURS					
Indication	Km parcouru	Km restant	Passage 35km/h	Passage 38km/h	Passage 40km/h
Départ	0	92,42	14:45:00	14:45:00	14:45:00
Passage ligne départ 1	10,22	82,2	15:02:31	15:01:08	15:00:20
Passage ligne départ 2	20,44	71,98	15:20:02	15:17:16	15:15:40
Passage ligne départ 3	30,66	61,76	15:37:34	15:33:25	15:30:59
Passage ligne départ 4	40,88	51,54	15:55:05	15:49:33	15:46:19
Passage ligne départ 5	51,1	41,32	16:12:36	16:05:41	16:01:39
Passage ligne départ 6	61,32	31,1	16:30:07	16:21:49	16:16:59
Passage ligne départ 7	71,54	20,88	16:47:38	16:37:57	16:32:19
Passage ligne départ 8	81,76	10,66	17:05:10	16:54:06	16:47:38
Arrivée - Tour 9	92,42	0	17:23:26	17:10:56	17:03:38
ATTENTION !! - AU DERNIER TOUR : ARRIVEE AU N°15 DE LA RUE DES CHÂTEAUX					
TIMING HORAIRE INDICATIF ET NON OFFICIEL - PEUT VARIER SELON L'AVANCE OU LE RETARD PRIS					

D. Sécurité :

Le parcours sera protégé par des signaleurs à poste fixe équipés de gilets réfléchissants et de panneaux type "K10"; ils seront répartis sur le circuit aux principaux carrefours.

Un arrêté conjoint Mairies/Département autorise la circulation **uniquement dans le sens de la course**.

La course bénéficie d'un régime "d'usage exclusif temporaire de la chaussée", selon l'article R414-3-1 du code de la route : "lorsqu'une course bénéficie de l'usage exclusif temporaire de la chaussée, tout véhicule qui circule sur la chaussée doit laisser le passage, s'arrêter ou se garer. Les conducteurs pourront reprendre leur route qu'après l'invitation des signaleurs ou du véhicule qui signale la fin de course".

Le port du casque homologué est obligatoire pour tous les compétiteurs, même lors des reconnaissances.

Des barrières seront installées de chaque côté de la ligne de départ et d'arrivée.

Une voiture ouvreuse ouvrira la course. Des motos assureront la sécurité des coureurs. Pour rappel, **tout coureur lâché est tenu de respecter le code de la route**.

E. Fair-play :

Les coureurs et personnes participant à l'échelon course doivent adopter un comportement correct. La compétition doit se dérouler dans une ambiance conviviale dans le respect entre coureurs et envers les bénévoles, organisateurs, arbitres et le public. Toute entorse à ce règlement sera sanctionnée par une élimination directe sur décision des arbitres, sans appel possible et sans remboursement des frais d'inscription.

F. Respect de l'environnement :

Chaque coureur s'engage à respecter la nature qui l'entoure et à veiller à ne pas l'endommager. Tous les coureurs s'engagent à ne jeter aucun déchets ou détritux sur la voie publique et dans l'environnement, ils ramèneront les déchets en utilisant les poches arrières des maillots. Des sanctions pourront être prises en cas de non respect.

G. Réglementation :

L'épreuve sera disputée sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Le barème des pénalités FFC sera le seul applicable ; la réglementation anti-dopage et la loi française sera appliquée.

H. Dépannage :

Aucun véhicule de dépannage neutre ne sera mis en place sur le circuit.

Un poste de dépannage sera mis en place après la ligne d'arrivée, sous contrôle du collège des arbitres.

I. Responsabilités :

Chaque participant confirme être assuré en Responsabilité Civile et accidents et renonce à toute action juridique contre l'organisateur. De ce fait, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de chute, perte, vol ou dégâts.

Les véhicules des Directeurs Sportifs ne sont pas assurés par l'organisateur, et ne sont pas autorisés sur le circuit.

J. Buvette - restauration :

Une buvette et petite restauration sera mise place sur la place Maurice Guillot par le club.



3. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

A. Grilles de prix FFC :

Les prix seront versés par le Comité Régional aux clubs des coureurs concernés.

- U17 : 107/10
- OPEN : 228/20

B. Récompenses :

Seront récompensés :

Les 3 premiers scratch Access 1/2 hommes

Les 3 premiers scratch Access 3/4 hommes

Les 3 premières scratch Access 1/2 femmes

Les 3 premières scratch Access 3/4 femmes

Le premier U19 homme de la course Access 1/2

Les 3 premiers U17 hommes

Les 3 premières U17 femmes

Les 3 premiers scratch de la course OPEN

Le premier Open 3 (si celui-ci ne fait pas parti des 3 premiers scratch)

Le premier U19 de la course OPEN

C. Horaires des remises :

Attention : les horaires sont indicatifs et peuvent varier selon l'avance ou le retard pris !

Access : aux alentours de 12H ;

U17 : après le départ de la course Open ;

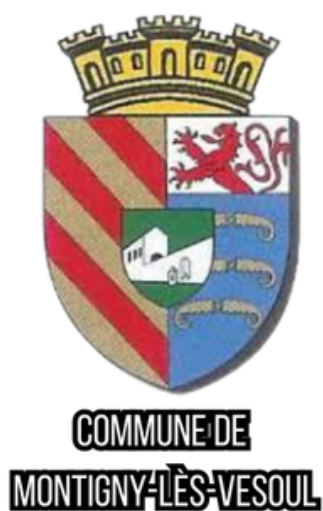
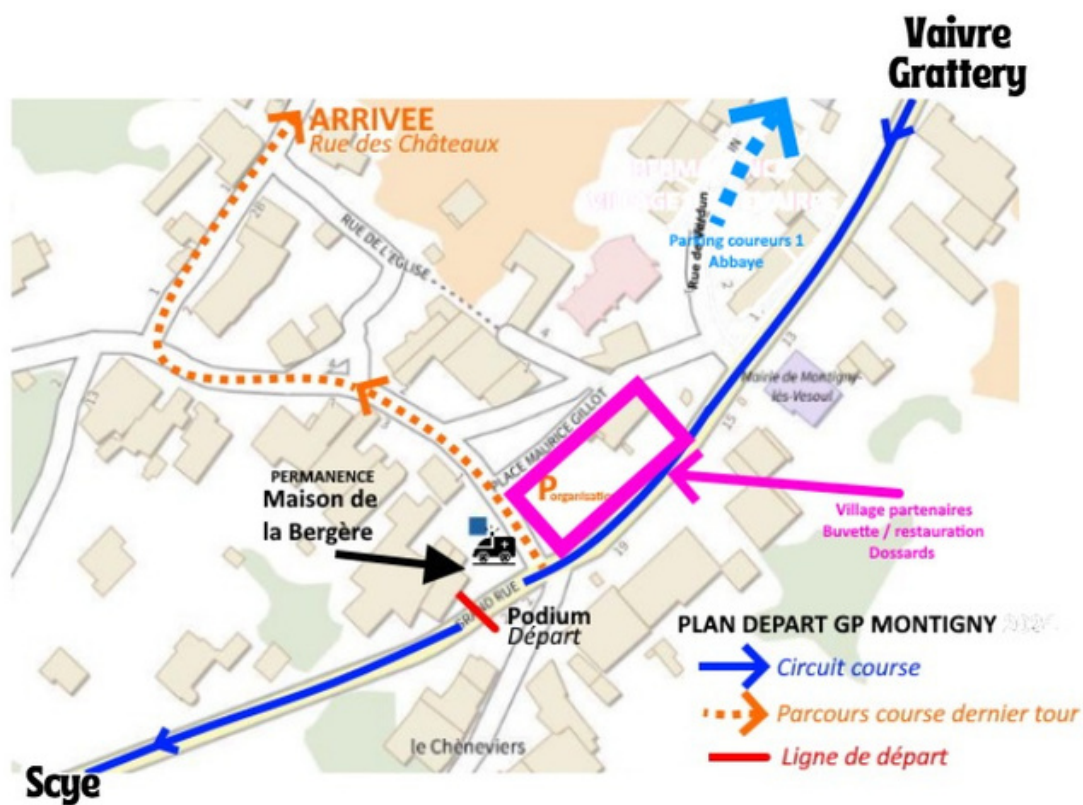
Open : aux alentours de 17H30.

Les cérémonies se dérouleront sur le camion podium situé sur la ligne de départ.

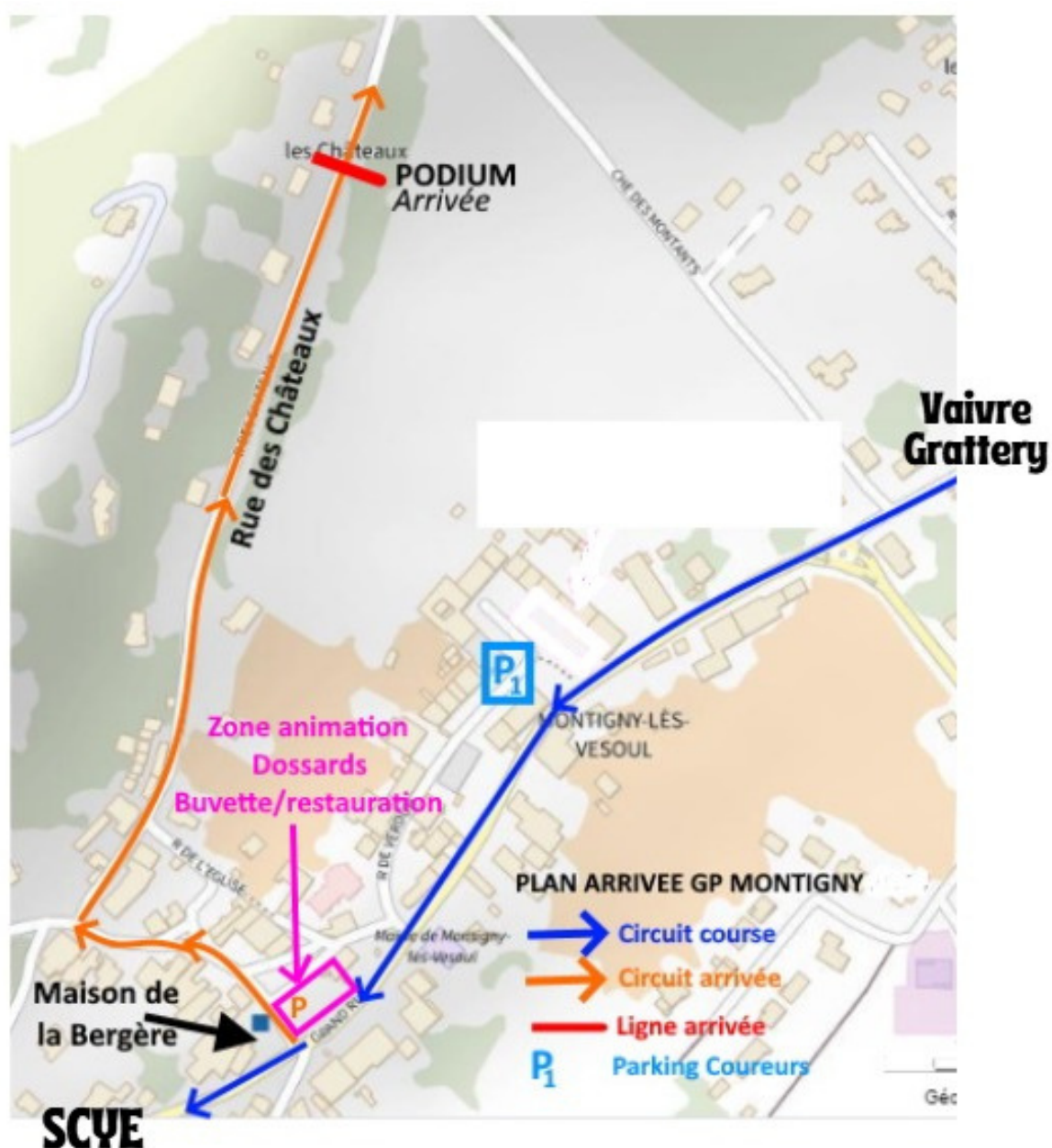


4. PLANS:

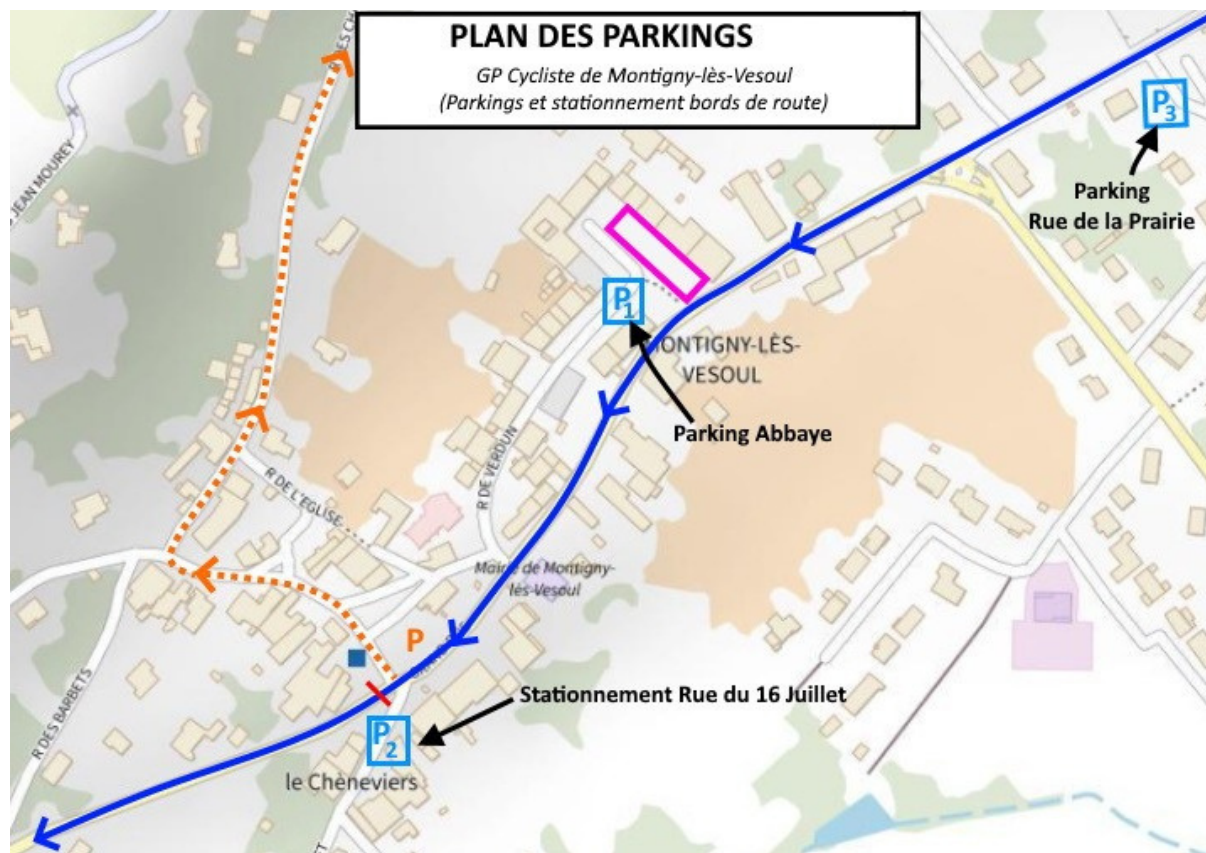
A.Zone départ :



B. Zone arrivée :



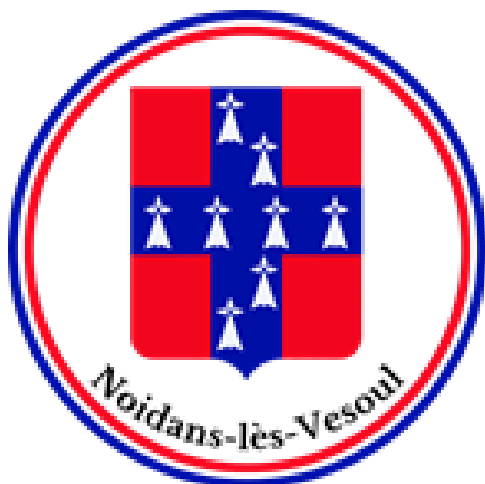
C. Stationnement :



P1: Parking de l'Abbaye (à proximité de la zone départ)

P2 : Rue du 16 Juillet : stationnement en bord de route autorisé sans gêner les riverains

P3 : Rue de la Prairie : plusieurs parkings disponible. Quelques mètres à pied du départ.



GRUPE
CHOPARD
VESOUL

5. CONTACTS:

Président de l'organisation :

M. Enzo FIGUEIRA

Tel. 06 47 12 46 17

enzo.figueira@rouedor.com

Trésorière :

Mme Anne-Laure DESGRANCHAMPS

Tel. 06 42 33 25 71

anne -laure.desgranchamps@rouedor.com

Secrétaire Générale :

Mme Carole VUILLIER

Tel. 06 29 19 48 04

carole.vuillier@rouedor.com

Délégué sécurité :

M. Jean-Claude JACQUOT

Tel. 06 81 86 95 41

Président du Jury : Philippe GUENELEY

Arbitre Titulaire 1 : Gino SGARBI

Arbitre Titulaire 2 : Karine MORNICO

Juge à l'Arrivée : Laurent SOLA

Informatique : Clément COSTILLE

Brigade de gendarmerie de Vesoul : 03 84 96 72 00

Brigade de gendarmerie de Port-Sur-Saône : 03 84 91 50 17

Groupe Hospitalier de la Haute-Saône (Standard) : 03 84 96 60 60

Préfecture de Haute-Saône (Standard) : 03 84 77 70 00

